

XAVIER SINIBALDI
SERGE DEMAILLY

Corse : question Nationale et colonialisme

Depuis Aléria, depuis le mois d'août 1975, la question nationale corse est ouvertement posée. Aléria condense une réalité : **la réalité du peuple corse dont l'affirmation signifie l'affrontement avec la bourgeoisie française et le pouvoir colonial.**

Sur un fond de crise générale du capitalisme, l'émergence et le développement d'un mouvement corse de masse sont partie prenante de la remise en cause d'un système qui s'étend partout en Europe. En Corse, la montée et la radicalisation des mouvements anti-capitalistes renouent avec toute une histoire : elles prennent, par là même, les formes d'une lutte contre le capitalisme par laquelle le peuple corse affirme son existence.

Et cela pose problème au mouvement ouvrier français et aux organisations révolutionnaires qui s'en réclament. Car, ce qui est en cause aujourd'hui, c'est de reconnaître bien autre chose qu'une « spécificité » à la question corse. La Corse n'est pas une région française, périphérique et sous-développée. La Corse est une Nation vaincue ; la question corse est celle d'un peuple qui vit et qui lutte, après deux siècles d'exploitation et de domination par la bourgeoisie française : aujourd'hui, la question nationale corse se pose à partir du fait colonial de l'impérialisme français. C'est là le nœud de la question.

Car, le colonialisme est une question de fait, avant d'être une question de théorie (1). **Le fait colonial est éminemment historique.** Il recouvre une situation historique dans laquelle un peuple se trouve directement et totalement soumis à une domination impérialiste ; une situation dans laquelle le peuple colonisé ne dispose que d'un « droit à l'existence » dans tous les sens du terme. Or, l'enchaînement historique montre que la nation corse, vaincue militairement en 1769, réprimée féroceusement jusqu'après 1820, exploitée économiquement, niée dans sa culture et son identité, ne s'est pas dissoute en tant que formation sociale originale. La Corse ne s'est pas intégrée dans l'ensemble national français comme une de ses régions intérieures. **La Corse a été dominée, exploitée et traitée comme une colonie ;** elle est une colonie dont on doit rapporter la mesure à la survivance et à la résistance du peuple corse. Il en appelle à son histoire.

La nation corse et la conquête militaire française

La Corse a toujours vécu, repliée sur elle-même, insoumise aux dominations successives qui s'établissent sur les côtes mais ne pénètrent pas le cœur de l'île.

De la montagne, les Corses ont tout attendu : des refuges inaccessibles et des facilités de résistance à toutes les occupations (ainsi s'explique le « peuplement en hauteur » et le fait que la civilisation corse n'est pas littorale). C'est Rome puis Gênes qui installèrent les villes-comptoirs-garnisons et les premiers colons marins.

Les « montagnards » imprenables dans leurs nids d'aigles opposèrent une résistance farouche aux colonisateurs, venus de la mer, dévalant vers la ville pour régler leurs comptes aux notables, à ceux qui étaient appelés d'une manière infamante « vittoli », du nom de l'assassin de Sampiero.

De ces émeutes, nées d'un antagonisme de classes, on peut entrevoir l'étincelle d'une conscience politique ou nationale.

Ce n'est pas un hasard, si ce sont les « villes génoises » qui sont attaquées, et les domaines des grands propriétaires terriens génois ou corses ralliés dévastés. N'est-ce pas déjà une conscience de classe qui est manifestée par la sympathie du Quartier Corse de Terra Vecchia de Bastia pour les assaillants, ces *paesani* tant méprisés par les notables. Les notables qui font le coup de feu contre cette insolence du pauvre pour consolider les liens d'intérêts, économiques de la classe dirigeante corse avec la classe dominante génoise.

Tous les soulèvements populaires corses se traduisent par cette constante : l'opposition de la montagne à la ville où la composition ethnique (d'origine ligure) et sociale est différente.

Les émeutes populaires qui vont jusqu'à se structurer en révolution en se dotant dès 1735 des institutions d'un Etat souverain qui proclame à l'Europe le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, l'épisode de l'aventurier allemand Théodore de Neuhoff, « Roi des Corses », sont autant de symboles d'indépendances nationales qui allaient trouver leur meilleure incarnation en Pasquale Paoli.

En novembre 1755, la *Consulta di Corti* adopte une Constitution qui fait de la Corse une nation moderne, reconnaissant la souveraineté du peuple. Les Corses élisent, au niveau de la commune, un délégué par mille habitants à la *Consulta nazionale*. Le droit de vote est accordé aux femmes... La *Consulta nazionale* possède le pouvoir législatif, élit les magistrats, contrôle le pouvoir exécutif, confié à un Conseil d'Etat dont les conseillers sont élus annuellement. Des milices paysannes sont organisées. Pour maintenir la cohésion du pays (déchiré par les rivalités de clans), Paoli instaure la *Ghjustizia paolina*, qui réprima sévèrement les *vendette*. « Homme du siècle des Lumières », Pasquale Paoli comprit que la culture était la justification d'une œuvre destinée à faire entrer de plain-pied un peuple dans l'histoire. Il créa donc une université. Elle est gratuite... les plus pauvres auront des bourses et les fournitures scolaires sont assurées par l'Etat. Elle est destinée à former les cadres de la Nation nouvelle. Une nation qui doit s'asseoir sur une vie économique prospère. Il va réanimer le commerce, l'industrie et l'agriculture. Un tel renouveau agricole et industriel se traduit par la création d'une flotte marchande et d'un port, *Isula rossa* (Ile Rousse). Une marine de guerre et la frappe d'une monnaie corse ouvraient cette nation vers le monde extérieur.

Mais la situation géographique de cette jeune nation, encore fragile, construite en pleine période de guerres coloniales, allait susciter des convoitises en Europe.

La France venait, par le traité de Paris, d'abandonner aux Anglais ses colonies de Pondicherry et du Canada. Pour contrebalancer la surveillance des Anglais en Méditerranée (qui possèdent déjà Minorque et Gibraltar) par le Traité de Versailles, elle achète aux Génois une nation libre qu'elle devra soumettre par la force, pour acquérir une base stratégique en Méditerranée. Le peuple corse est vendu à l'encan.

La conquête militaire française

Le 22 mai 1768, à la *Consulta di Corti*, tous les présents font le serment de résistance : « Plutôt mourir en combattant ! La Patrie est en danger » et ordonne une levée générale de tous les hommes valides de 16 à 60 ans, infligeant des revers sérieux aux Français.

La première phase de la conquête s'achève dans la déroute française avec l'échec de Borgo. La deuxième phase fut courte. Elle commença, appuyée de 22 000 soldats français et d'une puissante artillerie.

La nation corse n'est pas numériquement inférieure (20 000 hommes sont levés) mais ses hommes étaient mal armés et mal équipés.

Paoli, préoccupé par le prestige de sa jeune nation auprès de l'opinion internationale, veut affronter une armée de métier (dirigée par un rude combattant, le comte de Vaux), et risquer des attaques d'envergure, au lieu de s'en tenir à la guerrilla et passer pour des hors-la-loi.

L'intrépidité et la vaillance des Corses n'empêchent pas la défaite de Ponte-Novu, qui marqua la fin de l'indépendance de la Corse. Le 8 mai 1769, 600 Corses tombèrent sur le pont du Golo.

Le sentiment patriotique poussé jusqu'à l'héroïsme, pendant des années de guerre et de misère, qu'incarne admirablement Pasquale Paoli, dans sa lutte contre l'intervention française impressionna l'Europe. Voltaire lui-même, dans son précis du siècle de Louis XV, citera la bravoure corse, à la défaite de Ponte-Novu : « On trouve de la valeur partout, mais on ne voit de telles actions que chez les peuples libres ».

Une répression impitoyable commence avec le plan Marbœuf

Une série de mesures répressives sont prises pour nettoyer les foyers de guerrilla, très actifs et entretenus par les montagnards.

On procède à des expulsions en masse, des femmes et enfants de patriotes. Des villages sont pillés, brûlés, les cultures saccagées, les habitants suppliciés... lors des ratissages nombreux de Fiumorbu, du Niolu, d'Oletta. On astreint les gens à domicile, on ne recule pas devant la pire traîtrise : des bergers du Fiumorbu qui acceptent de déposer les armes sont fusillés.

— On procède à la colonisation des terres en les distribuant à des colons étrangers : 80 familles de Lorrains sont installées à Poretta, ainsi que des colons génois et une centaine de pionniers français.

— On s'attache la noblesse par la distribution de titres, car sans l'appui de celle-ci, l'assimilation eut été impossible. Des bourses sont données aux jeunes nobles dont bénéficieront les fils de Charles Buonaparte.

— On instaure un climat de colonisation, entretenu par le favoritisme à l'égard des notables ralliés qui détiennent la richesse foncière et le pouvoir et qui dressent contre cette aristocratie corse, les pauvres gens, les laissés-pour-compte de l'expansion, ceux qui n'ont pas oublié le général Paoli et le feront bientôt savoir.

En 1789, Pasquale Paoli rentre en Corse dans l'allégresse générale. Tous acclament « u barbu di a patria ». Le « parti corse » demeure solide surtout lorsqu'on quitte les villes pour pénétrer vers la montagne où se groupent des villageois, des bergers, des moines, autour d'une économie archaïque, agro-pastorale, et qui ont toujours combattu pour une nation corse indépendante.

En novembre 1789, après un débat confus à l'assemblée où s'illustrent les chefs de clan, Salicetti propose le vote du rattachement définitif de la Corse comme province française, mais il n'existe pas plus d'unanimité dans ce « don à la France », œuvre de députés corses corrompus, qu'il n'y en avait eu dans l'acceptation de la conquête. La Corse réclame un gouvernement à part, prétention jugée inacceptable par les Jacobins centralisateurs.

En réponse, la Corse proclame l'indépendance en 1793, seul moyen qui puisse désormais la sauver. Contre les Français, Pasquale Paoli tente de s'appuyer sur les Anglais. Cela dure peu. En 1796, les Anglais quittent la Corse, Paoli repart en exil. La Corse est à nouveau française, c'est-à-dire livrée à la répression qui recommence. Après le 18 Brumaire, Bonaparte met la Corse hors-la-loi.

Pendant tout le Consulat et l'Empire on fusillera un Corse par jour

Une loi de pleins pouvoirs confère au sinistre général Morand une véritable dictature militaire... Morand utilise les vieilles méthodes des luttes coloniales : celle de la terre brûlée, de la destruction des maquis, de la végétation, des villages. Il fait désarmer les bergers et assurer leur surveillance. Il multiplie, sur les ordres de Napoléon, les commissions militaires qui jugent et exécutent dans l'heure. Les déportations au bagne de Toulon sont massives. Cette justice arbitraire valut à Morand le privilège de laisser son nom accolé à une expression reprise par un « mouvement barbouzes » actuel, de « *Ghjustizia morandina* ». Les instructions de Bonaparte : « il faut que la Corse soit une bonne fois française », précipitent :

— les levées de recrues qui sont incessantes et soulèvent les populations villageoises,

— la colonisation des terres qui sont distribuées au profit d'étrangers (400 Maltais viennent s'installer en Corse...). Napoléon veut en finir avec la sécession, et pour accélérer le processus d'intégration de la Corse à la France, propose de franciser les jeunes esprits par l'émigration forcée...

La Corse, après 50 ans de résistance à la France, exsangue, réduite, ne sert plus qu'à remplir les rangs de l'armée :

— 10 000 sous Napoléon I^{er},

— 30 000 en 1870,

— 60 000 pendant la Première Guerre mondiale, avec plus de 40 000 morts.

L'émigration due aux déportations *colonialistes et aux mauvaises conditions de vie* va s'accélérer à partir du Second Empire qui ouvre aux insulaires les portes de l'administration et de l'armée. Elle s'est accentuée avec la III^e République et son impérialisme colonialiste. En 1934, on estime qu'il y aurait eu dans l'armée coloniale 6 % d'officiers et 22 % de soldats corse. Ce qui fait dire à Simone Weill, dans « L'enracinement » : « *La Corse est un exemple du danger de contagion impliqué par le déracinement. Après avoir conquis, colonisé, corrompu et pourri les gens de cette île, nous les avons subis sous forme de préfet de Police, policiers, adjudants* ». Ainsi, la diaspora corse, débordant l'hexagone, se répand partout dans l'empire colonial et peut être chiffrée autour de 1 000 000 d'émigrés...

La francisation s'est faite par l'émigration et par la conquête des places dans l'administration et l'armée coloniales. Il faut souligner, encore, que la reconquête de la Corse est l'œuvre de Bonaparte, type même du déraciné, qui décida de rendre irrévocable l'intégration de la Corse en commençant sa véritable francisation.

L'université ne fut pas réouverte. Et actuellement, on s'obstine toujours à refuser à la Corse un enseignement supérieur.

L'exploitation économique

A) Protectionnisme constant

A l'annexion violente succèdent les mesures protectionnistes de l'impérialisme. Après Gênes, la France fait tout pour retirer aux insulaires la jouissance directe des richesses du pays...

1) La spoliation est stipulée par un acte colonial, qui oblige l'exportation des produits coloniaux exclusivement vers le continent français par la concession faite à la seule marine métropolitaine en vertu de l'axiome que la marchandise suit le pavillon...

2) Les exportations des produits du sol, lorsqu'elles ne sont pas interdites, sont lourdement taxées pour décourager le producteur corse, l'acculant à produire pour sa propre subsistance. « L'encouragement » apporté par la France à certaines exportations de soie, miel ou cire, n'est prévu que frappées de taxes qui sont une rentrée de revenus importante pour la France.

3) Ce « protectionnisme outrancier » se poursuit par l'interdiction pour la colonie corse de produire des objets manufacturés dont elle aurait besoin, obligeant les Corses à acheter au prix fort tous les produits finis qu'ils ne peuvent fabriquer chez eux. En outre, les matières et les produits manufacturés sont frappés en quelque sorte de droits d'entrée par le monopole du pavillon, qui provoquent la cherté de la vie.

4) La Corse se borne à être productrice de matières premières selon le schéma de l'économie colonialiste.

On exporte les produits du sol (lait, minerais, châtaignes, bois) et on importe les produits finis (tissus, poteries, merceries, quincaillerie, alimentation).

Ce commerce déséquilibré par l'excédent des importations, par les tarifs douaniers favorables à l'écoulement des produits français, détruit le négoce insulaire.

B) Stérilisation

Mais si le capitalisme n'investit rien dans le développement de l'industrie manufacturière, il accentue le sous-développement industriel par la concurrence que se livrent les monopoles... Pour cela, l'économie de la colonie devient le complément de l'économie capitaliste du pays métropolitain. Il en résulte le développement unique de produits concurrentiels sur le marché mondial et la stérilisation des matières qui n'intéressent pas le pays colonisateur... d'où le coup de frein donné à l'industrie corse et le refus de la France d'assurer la formation professionnelle des Corses...

Les nombreux essais d'industrialisation échouèrent donc : les savonneries installées à Bastia, les filatures de soie implantées à Ajaccio, ne purent vivre longtemps. Les hauts fourneaux de traitement du minerai de fer en provenance de l'île d'Elbe et d'Algérie, établis à Bastia et à Solenzara, malgré leur prospérité réelle, déclinent et disparaissent... L'artisanat rural très vivace en Castagniccia se désagrège devant la concurrence des produits à bon marché de l'industrie moderne continentale. Les gisements métallifères nombreux de fer, anthracite, plomb, argentifère, de cuivre, d'arsenic, d'amiante, d'antimoine, de mercure, de manganèse, pour des raisons de vétusté technique et de rentabilité ainsi que des voies de communication insuffisantes, ont été successivement abandonnés ; y compris celui d'amiante de Canari dont les exportations représentaient en 1960 le quart du volume des exportations totales de l'île, a succombé en 1965. La fermeture de Canari, suivie d'une grève très dure de 300 mineurs, est due encore au refus de l'Etat français de consentir un prêt qui aurait permis sa modernisation et une productivité compétitive.

La forêt, richesse de l'île, est en déclin. La Cie française de Liège est fermée en 1961, les trois usines de Tannin, de Barchetta, Folleli, Ponte, Leccia, sont fermées. La Balagne, réservoir d'huile, importe 200 fois plus qu'elle exporte.

La liste serait longue des entreprises ouvertes et abandonnées.

L'aide à l'agriculture, qui aurait dû se manifester par l'assèchement des marais et la culture des plaines, par l'affranchissement des taxes douanières, par la modernisation des techniques, *ne fut jamais conduite par la France.*

Aussi on assiste à un recul impressionnant : à la fin du XVIII^e siècle, 144 000 ha sont ensemencés, et vers 1960, seulement 3 800 ha.

Le cheptel de 700 000 têtes au début du siècle est tombé à 370 000 têtes.

En même temps que tombe une importante organisation agricole et forestière de Fium'Orbu : la FORTEF.

Dernier paradoxe : malgré sa situation privilégiée sur les courants de migration du poisson bleu (thon, sardines), la pêche sur 1 000 km de côtes est si insuffisante qu'on y importe du poisson et que l'on ferme les conserveries de langoustes de Propriano et de Bonifacio.

Sur de pareilles bases économiques, toute compétition avec la production du continent est impossible. Ainsi, dans tous les domaines, la Corse devient importatrice et totalement dépendante des produits français.

La pauvreté de la Corse n'est donc pas naturelle mais liée à son passé historique. Son sous-développement est une conséquence de son exploitation coloniale et ne résulte pas de stéréotypes bourgeois inhérents à la « paresse », à la « xénophobie » et au « fanatisme » des autochtones.

La période actuelle : une nouvelle stratégie de l'impérialisme français

Depuis la fin des années 50, le capitalisme français s'oriente vers un nouveau mode de mise en valeur du potentiel corse. Après le pillage des hommes et des ressources, le capital français, suite à ses défaites en Indochine et en Algérie, « découvre » que la Corse peut aussi lui permettre les surprofits liés à l'exportation de capital. L'espace économique corse présente deux « occasions » intéressantes par la rentabilité que l'on peut en attendre : le potentiel agricole et le potentiel touristique. En 1957, la SOMIVAC (Société de Mise en Valeur Agricole de la Corse) et la SETCO (Société d'Équipement Touristique de la Corse) sont mises en place par le gouvernement français pour préparer le terrain des investissements capitalistes.

A) L'agriculture

La mise en valeur agricole capitaliste de la Corse a été brutale et sans ambiguïtés. Le fait colonial est aveuglant, jusque dans le privilège accordé aux anciens colons d'Algérie pour se reconvertir dans l'île. La SOMIVAC a acheté des terres et passé des baux avec les communes et avec la complicité d'élus locaux, distribua, sur une centaine de lots créés, 20 seulement aux Corses. Sur le périmètre de Ghisnaccia, 16 sur 18 lots reviennent aux pieds-noirs, auxquels il faut ajouter les dessous de table de la mairie de Ghisnaccia qui leur brade 800 ha de terrains communaux. Sur 30 000 ha de vignes, 25 000 ha reviennent aux pieds-noirs. Pour la constitution d'un tel vignoble, le Crédit Agricole, dirigé par la GIPEC (Groupes d'Intérêts Privés dirigés par les rapatriés et actionnaire principal de la SOMIVAC et la SETCO), va violer la législation bancaire avec la complicité de l'administration et des clans. Le Crédit Agricole accorda aux pieds-noirs 57 % des prêts à long terme à des taux d'intérêt dérisoires de 1 % pour 5,5 % aux Corses... Les dettes des pieds-noirs étaient garanties par l'État alors que l'on exigeait des garanties financières et professionnelles des Corses.

En même temps que se constitue un tel vignoble, une fraude se développe à partir de la sur-chaptalisation (le scandale de la vinaccia).

Au total, 80 % de la production vinicole de Corse sont faits par 400 propriétaires (individus et sociétés).

Dans ce contexte de vinaccia et de fraude financière, la faillite d'une société dirigées par un groupe de colons, la COVIREP, menace directement des centaines de petits agriculteurs dont le vin n'est pas payé. C'est le détonateur : pour faire éclater le scandale, des militants de l'ARC occupent la ferme Delpelle à Aléria.

L'extension rapide de la monoculture de la vigne et de la grande exploitation modernisée entraîne un profond déséquilibre économique et social : cela signifie *la ruine pour la petite paysannerie*, l'aggravation du sous-emploi et du chômage,

l'exil forcé (en Corse, le chômage est proportionnellement trois fois plus élevé qu'en France). Cela signifie aussi un accroissement de la dépendance de la Corse, qui subit de plein fouet les effets de la crise depuis 1974.

B) *Le tourisme*

Le développement récent du tourisme en Corse est l'effet direct des projets des grands trusts touristiques. L'exploitation du potentiel naturel est évidente. Les sociétés françaises et européennes pratiquent l'exploitation du capital comme au plus beau temps de l'impérialisme.

L'exemple du Club Méditerranée installé à Porto-Vecchio et à Gargèse est éclairant. Les pensions des gentils membres sont expatriées en France, alors que les denrées et le personnel sont exportés du continent... Le littoral corse dans sa quasi-totalité est exploité par les trusts touristiques :

Banque WORMS et SOFI-BANQUE à Bonifacio.

Cie PAQUET à Porto-Vecchio.

Banque ROTHSCHILD dans les Agriates, et bien d'autres...

La Cie AF et la SCETA, filiale de la SNCF, ainsi que la Cie Générale Transatlantique, qui fait partie de la SETCO, ont également créé leurs établissements en plusieurs points du littoral : Marina Viva, Sagone...

Ce développement capitaliste du tourisme a un effet immédiat sur l'hôtellerie corse, qui est incapable de suivre. Plus généralement, l'industrie touristique de type monopoliste conduit à la stérilisation des ressources et à l'expropriation des populations locales.

Pour parfaire cette économie colonialiste, il ne faut pas oublier les transports que l'idéologie bourgeoise désigne pudiquement sous la rubrique « handicap de l'insularité ». Comme sous Colbert, le monopole du pavillon est concédé à la Cie Générale Transatlantique qui malgré l'accroissement du trafic, pratique des prix prohibitifs. La répercussion du prix des transports sur le flot touristique et la cherté de la vie est évidente. Le coût de la vie est 30 % plus cher en Corse qu'en France. Le ciment par exemple, dont le prix est supérieur de 33 %. La société Roquefort, qui a le monopole du lait de brebis, fait payer aux bergers corses le prix du transport jusqu'à ses caves de l'Aveyron.

Cet ensemble de faits et de pratiques concourt à maintenir la Corse dans le « sous-développement » :

— le revenu par tête d'habitant est le quart de la moyenne française,

— l'infrastructure routière s'est toujours limitée aux routes stratégiques... dont l'absence avait retardé la conquête,

— la population active est l'une des moins nombreuses de France, plus d'un tiers de retraités ou pensionnés et de non-qualifiés.

Car il faut s'interroger sur le plan de développement que présente le Schéma d'Aménagement adopté en 1971. Qu'est-ce qu'il signifie pour les Corses ?

L'économie de la Corse, telle que la veut la bourgeoisie française, se résume en quelques traits remarquables :

— la croissance accélérée de deux activités fortement capitalistes (1) — la grande agriculture et le tourisme — plus le « bâtiment et travaux publics », activité d'accompagnement directement déterminée par la mise en valeur touristique ;

— l'absence d'activités industrielles (2 040 emplois en 1968, soit 3 % de la population active) ;

— la perte d'emplois pour les Corses qui n'occupent aujourd'hui que 31 % des emplois, parce qu'ils sont laminés entre deux processus bien capitalistes : les emplois d'encadrement sont réservés aux Français (78 % dans les banques, 60 % à l'EDF et dans l'Education Nationale pour la catégorie A) ; pour les emplois les moins qualifiés (ouvriers agricoles...), les patrons préfèrent recourir à des travailleurs immigrés d'Afrique du Nord, ce qui leur permet une surexploitation accrue.

Le Schéma d'Aménagement est sans ambiguïté : à l'horizon 1985, comme disent les technocrates, les Corses ne seront plus qu'une minorité en Corse.

La formation sociale corse et la domination coloniale

L'impérialisme correspond à un mode spécifique d'exploitation d'une formation sociale. *Quand il prend la forme du colonialisme*, l'impérialisme produit, dans la formation sociale qu'il donne, une restructuration de l'ensemble des relations sociales.

En Corse, pour une série de raisons historiques, la domination française ne s'est pas traduite par une destruction de la formation sociale qu'aurait signifiée l'assimilation du peuple corse. Comme le note P. Allières, il est vrai que « la Corse est restée étrangère au processus de fusion nationale qui a brassé tous les peuples périphériques de la France de l'Ancien Régime (2) ». A cela, deux raisons principales qu'il faut relever :

1 - Le fait qu'en 1769, la formation sociale corse en était déjà à un stade avancé de son développement. Elle était déjà une nation bourgeoise en cours de constitution, ce qui implique une texture sociale relativement dense.

2 - Le fait de l'*insalubrité*, facteur qui a certainement joué d'une manière diffuse dans la maintenance d'une identité socio-culturelle corse, dont la délimitation (d'avec d'autres, italienne et/ou française) était « géographiquement » signifiante (3).

En Corse, le colonialisme français se trouve confronté à une formation sociale qui lui préexiste. La bourgeoisie française peut briser le mouvement national par la répression policière et militaire ; elle peut étouffer une bourgeoisie corse en voie d'émergence. Il n'en reste pas moins que la formation sociale corse, même

(1) « Capitalistes » au sens où elles sont des activités de mise en valeur du capital.

(2) Cf. P. Allières, « Question nationale et question régionale ».

(3) Pour ce qui est de l'efficacité sociale des « données » géographiques, on peut se référer aux analyses d'Yves Lacoste : La géographie, ça sert d'abord à faire la guerre (Maspéro, 1976).

battue et dominée, subsiste. La bourgeoisie française est contrainte de trouver un relais à sa domination : elle laisse une place pour *une alliance de classe « impérialiste »* qu'elle suscite dans le fait même de sa domination. Cette alliance de classes trouve sa base dans une petite-bourgeoisie agraire et commerciale, et constitue la pièce maîtresse d'un système qui se maintient jusqu'après la Seconde Guerre mondiale — et assure, par son propre maintien, la survivance d'une formation sociale corse spécifique.

Cette alliance de classe assoit et diffuse son pouvoir (pouvoir relatif, en relais de la domination française) par le recours aux deux « institutions » que sont le clan et le village. Le clan et, à un moindre degré, le village, fonctionnent comme points d'ancrage sociaux, culturels et idéologiques d'une population corse que caractérisent massivement *l'émigration et le clientélisme*. En effet l'émigration et/ou le clientélisme sont les deux modalités sociales selon lesquelles les Corses tentent de s'intégrer individuellement à la domination de la bourgeoisie française.

La dialectique entre émigration/clientélisme et système clanique constitue la trame d'un processus qui assure une certaine permanence de la formation sociale corse. Le peuple corse subsiste, dominé mais non dissous dans et par l'Etat-nation dominant. *Le peuple corse est vaincu, soumis ; il n'est pas assimilé.*

« Ainsi depuis deux siècles, au mépris de l'évolution économique, le clan résiste, persiste et se maintient. Sa permanence nous interpelle. Pourquoi cet anachronisme ?

Certes, la réponse doit faire référence aux structures coloniales de l'île, qui montrent sous un jour particulier l'alliance nouée par le capitalisme français avec les classes parasitaires corses.

(...) Le clan est, à sa façon, une expression de l'identité corse. Ceci pourrait bien expliquer sa pérennité (...) Le clan qui parlait corse, qui pensait corse, faisait tampon, s'interposait entre les pouvoirs publics et les gouvernés pour bloquer, dénaturer, miner tout ce qui était contraire au style de vie, aux coutumes de la population » (4).

L'arrivée impétueuse du grand capital dans l'agriculture et le tourisme, à partir de 1957, bouleverse le système de relations sociales qu'elle frappe de plein fouet. Le passage de l'économie corse à une *soumission réelle* au capital impérialiste implique une décomposition accélérée du système des clans en laminant la petite-bourgeoisie qui en forme l'ossature. Depuis peu, la dépendance coloniale signifie une agression brutale contre la formation sociale corse, qui avait pu subsister, jusque là, périphérique et marginalisée. L'entrée en force du grand capital rend explosives les contradictions sociales introduites par la domination impérialiste.

La petite-bourgeoisie est, en tant que classe, la plus menacée par cette nouvelle donne au capital impérialiste. Elle est aussi la première classe à enclencher une résistance, jusqu'à aller très loin dans la prise de conscience du processus en cours : l'ARC dénonce dans des termes qui lui sont propres le rapport de l'Hudson Institut et le schéma d'aménagement de 1971, documents qui planifient la dissolution du peuple corse (et de la petite-bourgeoisie corse en premier lieu).

(4) Cf. Charles Santoni, « Les masques du discours politique corse » (Les Temps Modernes, avril 1976).

Mais ce qu'il faut bien comprendre, c'est le contexte social dans lequel se déroule l'agression du grand capital français. *La résistance de la petite-bourgeoisie*, exprimée par les organisations socio-professionnelles, notamment agricoles, et traduites en termes politiques par les autonomistes, a ouvert la voie à une *résurgence d'un mouvement national corse qui déborde largement dans sa dynamique et ses perspectives le seul problème de la survie d'une petite-bourgeoisie*.

Ce mouvement national corse, par-delà les organisations qu'il a suscitées, par-delà ses contradictions propres interpelle directement les militants révolutionnaires. On ne saurait s'y dérober.

Question nationale et colonialisme : l'enjeu politique

Aujourd'hui, la reconnaissance du caractère national de la question corse implique que l'on rende compte de la domination française comme d'un colonialisme. Ce problème ne relève pas de la logique formelle ou de l'agencement de concept : *l'enjeu est politique*, il est à la mesure de la mobilisation et de la radicalisation des luttes du peuple corse.

Il est indispensable de comprendre pourquoi et comment le peuple corse a pu se maintenir, en tant que peuple, malgré deux siècles de domination. Mais cette question ne se pose que parce que le peuple corse révèle son existence dans les luttes qui se développent depuis quelques années. Les mobilisations massives pour la défense du train, pour d'Universita di Corti, contre les scandales de la vinaccia, pour la défense des militants autonomistes, etc., expriment un *mouvement national* qui va en se renforçant et en se radicalisant. Dans ce mouvement, rien n'est simple, et les délimitations de classe sont encore à faire. Mais les militants corses révolutionnaires en sont partie prenante : c'est là une condition de sa maturation et de son enrichissement.

Toute la différence entre une question nationale et une question régionale tient dans un problème politique : quel est *concrètement* le facteur qui détermine la prise de conscience anti-capitaliste et qui assure l'unification dans le développement des luttes ? En Corse aujourd'hui, pour les travailleurs et la jeunesse corse, la dimension nationale est ce facteur de référence. Et ce facteur de référence prend une forme politique précise : *l'anti-colonialisme*.

A partir de là, il serait dérisoire de nier le caractère colonial de la « présence française » en Corse. Tous les traits constitutifs (militaires, économiques, socio-culturels) du colonialisme, phénomène historique, y sont.

Mais, plus encore, la prise de conscience d'une situation de dépendance vécue comme coloniale se renforce. A ce niveau, nier le fait colonial de l'impérialisme français en Corse devient franchement irresponsable. Quand la lutte des classes s'aiguise, il faut choisir son camp.

Le colonialisme est d'abord et avant tout une pratique, une forme historique de l'impérialisme : la reconnaissance du fait colonial est un acte éminemment politique, dont un discours purement économique est incapable de rendre compte.

Les impératifs de stratégie militaire et politique, autant que des intérêts commerciaux, concourent à expliquer un partage du monde que les puissances principales ont entamé, non seulement avant que le capitalisme entre dans sa phase proprement impérialiste, mais avant même que le mode de production capitaliste devienne dominant.

L'impérialisme français a compris qu'en Corse les quelques années à venir sont décisives, tout comme il a compris l'enjeu politique des événements. Il est bien certain que le grand capital français n'a pas un « besoin » économique vital de s'adjoindre l'espace économique corse. Les disponibilités et potentialités de la Corse sont, en tout état de cause, limitées pour un capitalisme dont l'internationalisation s'accroît à l'échelle planétaire. Le potentiel corse autorise néanmoins la production de certains sur-profits. Mais l'intérêt de la Corse pour l'impérialisme français ne se mesure pas ainsi, pas plus que l'intérêt commercial ne justifie la conquête militaire de la Corse en 1769.

Pour l'impérialisme français, c'est-à-dire très précisément pour le gouvernement Giscard-Chirac-Poniatowski, l'enjeu politique est clair. Sur un fond de crise, dans le contexte français actuel, aucune brèche ne sera supportée par une bourgeoisie affaiblie. Mais ce qui est en cause déborde largement ce cadre. Le bassin méditerranéen et l'Europe du Sud sont (re) devenus, depuis 1974, un lieu d'affrontement majeur. Dans cette région du monde où explosent les contradictions, le système impérialiste dans son ensemble joue une partie décisive. Dans le concert des nations impérialistes sous hégémonie américaine, l'impérialisme français se charge plus spécialement d'intervenir et de stabiliser une Méditerranée qui s'agite dangereusement. Les indices sont multiples, depuis le renforcement de la flotte française en Méditerranée jusqu'aux récentes déclarations du Chef d'Etat-major des armées sur la « sanctuarisation élargie ». L'incertitude (!) sur les affrontements en cours en Espagne, au Portugal, en Italie... érige la Corse, en point d'appui militaire et politique de première importance.

Le mouvement national du peuple corse vise, dans sa perspective, le recouvrement de ses droits nationaux, y compris le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. A l'époque de la crise générale de l'impérialisme, ce mouvement national trouve son aboutissement dans le socialisme. Le combat des travailleurs et de la jeunesse corse est notre combat.

PER UNA CORSICA LIBERA E SUCIALISTA

5 juin 1976